

PROCES VERBAL N° 2026-08
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE POISSON

SEANCE DU 30 JUILLET 2026 à 20 H 30

L'an deux mille vingt-six, le trente juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, régulièrement convoqué, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mathieu GUYOT de CAILA, Maire.

Conseillers présents : Xavier FORET, Isabelle BRIVET, Didier BERNARD, Corinne LORTON, Thierry VINCENT, Cécile DUMONTET, Jean-Marc AUDUC, Nicole MÉLINE, Yves CHATILLON, Franck LABARGE, Charlène JACQUET, Mathilde COLIN.

Conseillers excusés : Julien PERRAUD donne pouvoir à Jean-Marc AUDUC, Jeanne BRIVET donne pouvoir à Mathieu GUYOT de CAILA.

Conseiller absent : néant

Pouvoir : 2

Nombre de conseillers en exercice : 15

Le quorum étant atteint, M. Franck LABARGE a été nommé secrétaire de séance.

Sujets traités

Délibération. N°2026/074 : Délibération portant adhésion à la convention cadre du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Saône-et-Loire.

Délibération. N°2026/075 : Convention de partenariat relative à la gestion de la restauration collective.

Délibération. N°2026/076 : Décision modificative n°1 - Virement de crédits sur le budget communal.

Délibération. N°2026/077 : Motion en faveur de la pérennisation et du renforcement de la ligne Paray-Le-Monial - Moulins.

Délibération. N°2026/078 : Subvention annuelle au Bâtiment CFA Bourgogne Franche-Comté - Site d'Autun.

Délibération. N°2026/079 : Subvention annuelle à l'association Amaelles Saône-et-Loire - Réseau APA 71.

Délibération. N°2026/080 : Subvention annuelle à l'association du comité d'animation des résidents de l'EHPAD de Charolles.